



## Sommaire

Lyon 2020 Lacassagne.....1

**Un début de CE difficile** : vos élus CFE-CGC Orange solidaires avec les autres organisations syndicales pour surseoir à rendre leur avis sur le projet Lyon 2020 Lacassagne... la direction tergiverse avant d'abdiquer. Affaire à suivre ! En parallèle, quelle sera la réponse de Stéphane Richard au courrier de l'intersyndicale sur les aménagements du nouvel immeuble lyonnais SKY 56 ?

► Lire la [lettre](#)

## Un CE en un clap : Lyon 2020 Lacassagne

Lacassagne, bâtiment en cours de construction, fait partie du projet global Lyon 2020 qui doit regrouper 3300 personnes à Lyon Part Dieu fin 2020. Ce bâtiment jouxte Sky56 que plus de 1000 salariés ont déjà rejoint ! La DTSI est concernée pour 1200 salariés. A noter un ROI, return on investment ou retour sur investissement en français, en 2 ans !

Le projet Lacassagne s'inscrit dans le cadre de l'accord sur les grands projets immobiliers ; il est en phase de micro zoning qui précise la répartition des espaces travaillés en co construction avec les salariés.

La méthodologie de conception des nouveaux espaces de travail privilégie la mise en place des espaces collectifs en aménagement dynamique avec un taux de foisonnement moyen de 0.84 (soit 84 bureaux pour 100 personnes). Des territoires d'équipe sont définis pour 30 à 40 personnes. Des espaces de convivialité sont répartis sur l'ensemble des étages du bâtiment.

Une expertise a été effectuée par le cabinet Technologia à la demande de l'Instance de Coordination des CHSCTs DTSI Lyon 2020. Plusieurs recommandations ont été formulées sur l'environnement de travail, l'accompagnement du changement, les RPS...

Le site du projet > [http://orange-france.com.francetelecom.fr/spip.php?rubrique2580&var\\_mode=cal](http://orange-france.com.francetelecom.fr/spip.php?rubrique2580&var_mode=cal)

### La position de la CFE-CGC Orange

Le dossier présenté par la direction sur le prochain emménagement des salariés DTSI sur le site de Lacassagne est un dossier de pure propagande qui reprend les antennes de la co construction et de l'écoute des salariés.

En particulier, au niveau du micro zoning présenté : nul n'a besoin de lire dans le marc de café pour prédire les futurs dysfonctionnements !

L'entassement sur certains niveaux des 3 bâtiments nous plonge dans l'univers impitoyable des espaces de saisie qui prévalaient dans les années 50 (si si....vous savez ces espaces gigantesques supervisés par une « surveillante » qui s'assurait que chacun produisait sans « perdre du temps » à discuter avec son voisin de bureau).

Encore une fois, la direction questionnée sur la gestion de l'ambiance sonore répond que des règles de vie devront être mises en place... Les bras nous en tombent ! **Le principe même de règles de vie fait peser la responsabilité des conditions de travail sur les salariés.**

Le pire dans tout ça, c'est que les gestionnaires de ce projet ont l'air de bonne volonté et soucieux de notre bien-être mais nous ne pouvons que constater leur incapacité à tirer les leçons de ce qui se passe sur Sky56 et à écouter les salariés.

**Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement :** <https://www.cfecgc-orange.org/dtsi>

## Vos représentants CFE-CGC Orange

### Vos élu(e)s au CE DTSI :

Sophie FEJOZ – 06 73 89 87 31  
Isabelle LEPRETRE – 06 08 49 88 84  
Thierry BLACHERE – 06 47 99 07 87  
Laurent BEDROSSIAN – 06 85 40 18 29  
Didier COQUILLE – 06 83 98 22 84  
Christophe LOUIS – 06 71 27 12 58  
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60  
Jean-Mary SAROTTE – 06 86 79 37 65

### Votre Représentant Syndical

Christine DUBOISSET – 06 45 54 49 94

### Commissions :

- **ASC** : C.DUBOISSET, R.TEISSANDIER, R.BELLAVIA, F.MAUGUEN, C.SCHWEYER
- **EMF** : L.BELILI, N.BELARBI, S.FEJOZ, J.PELEGRIEN-BOMEL, H.CLIPET
- **EEM** : S.GOURIOU, J.L.DELFOUR, J.P.SAUVAITRE, A.BISBAL, J.LEROY
- **Egalité Pro** : R.TEISSANDIER, A.BISBAL, A.HABAY
- **Handicap** : L.VINEZ-FALGAYRAC, R.LE BOULZENNEC, D.PRATLONG
- **Logement** : A.HABAY et *Restauration* : C.SIMON BRADESI, Y.TERFAIA
- **CHSCT & RPS** : H.SOURISSEAU, J.LUCAS VIEGAS, G.FOREST, S.GOURIOU, F.CHAUVET
- **RI CE DTSI** : T.BLACHERE et *Marchés* : I.LEPRETRE
- **Nvx Village** : D.COQUILLE, A.HABAY, N.BELARBI **Reconversion SIIÉ** : P.AYMAT